Sept ans et demi de prison ferme, c'est le verdict qui a été prononcé mardi dernier à 9h par la cour de justice de Koh Samui pour le jugement du français arrêté pour le braquage d'une banque à Koh Tao le 15 juin 2012 (voir l'article).

Le tribunal a condamné le français à une peine de 15 ans de prison ferme, mais cette peine a été diminuée de moitié car celui-ci avait reconnu les faits. Ce dernier n'a pas fait appel de la décision de justice.

Il est possible de venir en aide à ce français détenu actuellement à la prison de Koh Samui, par l'intermédiaire du Groupe Ressources de Koh Samui, afin de lui rendre visite, prêt de livres et un soutien moral.

Contact Groupe Ressources :
Caroline Jablonski - tel. 0866908010
Jules Germanos - 0870864372